De: Camil Ménard [<adresse de courriel caviardée>]

Envoyé: 13 août 2018 11:25

À: Terminal Saguenay / Saguenay Terminal (CEAA/ACEE)

Objet: Réponse à la consttation

Monsieur, Madame

Je possède un terrain sur le chemin des Battures, face au Cap au Leste et donc tout près du futur port maritime destiné au projet Ariane-Phosphate.

Ma position est sans équivoque: je m'oppose à la construction d'un port à cet endroit stratégique pour les raisons suivantes:

- nous possédons déjà un port (Grande Anse) peu achalandé doté d'un chemin de fer qui a été construit précisément pour répondre à ce type de projet;

- les travaux gigantesques nécessaires pour la construction de ce port détruiraient une grande partie de la montagne du Cap et défigureraient à tout jamais un magnifique paysage;

- un port construit pour les besoins d'une entreprise minière aurait une vie très limitée (une vingtaine d'années?) et serait ensuite totalement inutile.

Je pourrais ajouter bien d'autres considérants (le bruit des convoyeurs, la lumière vive du site, etc).

Il me semble que la meilleure solution consisterait à construire un port dans la région de Forestville.

J'espère que vous ne ferez pas une erreur irréversible qui consisterait à donner le feu vert à un désastre très prévisible. Il faut à tout prix penser aux futures générations.

Je demeure à votre service pour d'autres consultations.

Bien à vous.

Camil Ménard, <données d'identification caviardées>